

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

A tous les membres du Club Alpin Belge du Hainaut, **le présent avis tient lieu de**

CONVOCATION

Le vendredi 12 octobre 2018 à 19 h

Lieu : Salle d'escalade Espace Grimpe,
Chaussée de Charleroi 26 à 6061 Montignies s/ Sambre.

Ordre du jour :

Nomination d'administrateurs

Les candidats administrateurs doivent envoyer leur candidature par lettre recommandée ou par écrit remis contre accusé de réception au Président du Conseil d'Administration, ou par mail au secrétariat (secretcabh@hotmail.com) au plus tard 5 jours avant l'Assemblée Générale extraordinaire. Il faut être majeur et ne pas exercer d'activité de nature à porter atteinte aux intérêts de l'ASBL.

Procuration : chaque membre effectif dispose d'une voix. Il peut se faire représenter par un autre membre effectif au moyen d'une procuration écrite, signée de sa main. Chaque membre effectif ne peut être porteur que d'une seule convocation.

La procuration peut être remise directement au membre représentant ou être envoyée par mail au secrétariat (secretcabh@hotmail.com)

PROCURATION

Je soussigné(e)
Membre effectif du CAB-Hainaut, donne par la présente, procuration à

.....
Membre effectif, pour me représenter à l'AG extraordinaire du 12 octobre 2018.

Certifié sincère et véritable,
(Date, nom et signature)

ASBL Club Alpin Belge du Hainaut
Siège social : rue des Combattants 21 à 6032 Charleroi
N° entreprise : 881.808.291